



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23127759

28 SEP. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0552 519 621**

Nom

(en entier) : **NASSOURKINE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité illimitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Alliés 151, 1190 Forest**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la SC NASSOURKINE du 15/09/2023. 1

Ce vendredi 15 septembre, au siège social.

Monsieur Ibrahim Nassour, administrateur, préside la réunion et en précise l'ordre du jour :

1. Transfert du siège social vers Rue du Cura, 37 à 1400 Nivelles.
2. Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée, procès-verbal dressé aux fins de publication.

La Srl COFIDI (0686.933.907) représentée par son administrateur Mr Thierry SENGIER, est mandatée pour effectuer les formalités de publication et modification.

NASSOUR IBRAHIM

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).